



10ème Congrès Tripartite
9 février 2006 à Freiburg i. Br.

**Avenir du Rhin Supérieur dans l'Europe élargie
Zukunft Oberrhein im erweiterten Europa**

10. Dreiländerkongress
9. Februar 2006 in Freiburg i. Br.

Déclaration commune

des représentants
des Länder de Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat,
des Cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie, de Soleure et du Jura,
de l'Etat français, de la Région Alsace,
des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

du 9 février 2006

à l'occasion du 10^{ème} Congrès tripartite
« Avenir du Rhin Supérieur dans l'Europe élargie »
à Freiburg i.Br.

I.

Penser, planifier et organiser l'avenir

Le Rhin Supérieur dans l'Europe élargie – Un objectif partagé

L'élargissement de l'Union Européenne représente un défi majeur pour les régions, en particulier pour les régions frontalières d'Europe. Les signataires de la présente déclaration affirment leur volonté d'ouverture et de coopération avec d'autres régions européennes, dans le cadre d'intérêts partagés.

Le développement commun et le renforcement de l'espace du Rhin Supérieur ainsi que son positionnement au sein de l'Europe constituent, pour les signataires, l'objectif-principal commun de la future coopération transfrontalière.

Dans ce but, les signataires expriment leur volonté de poursuivre et de renforcer la cohésion interne et la coopération transfrontalière de manière significative sur l'ensemble du territoire sous mandat de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur, par une mise en réseau plus étendue et une valorisation systématique des potentiels existants, notamment dans les domaines de l'innovation scientifique et technologique et du développement durable.

Les signataires approuvent et encouragent l'ouverture de l'espace du Rhin Supérieur à une dynamique d'échange mutuel et de coopération avec d'autres régions européennes, frontalières ou non, plus particulièrement avec les nouveaux Etats membres d'Europe Centrale et Orientale.

Les signataires invitent les forces politiques, économiques et sociales de l'ensemble de l'espace du Rhin Supérieur à se mobiliser, dans le cadre de leurs attributions et compétences territoriales, en faveur de la réalisation de l'objectif principal commun.

II. Les premiers pas d'une démarche concrète

Le 10^{ème} Congrès tripartite a pour objectif de faire évoluer, sur le fond et sur la forme, la coopération transfrontalière dans l'espace du Rhin Supérieur et de lancer l'ouverture aux échanges et à la coopération avec les Etats membres d'Europe Centrale et Orientale.

Dans les mois à venir les signataires s'engagent au niveau de la Conférence du Rhin Supérieur et avec d'autres partenaires concernés, à faire ensemble un inventaire des mesures à prendre, en préalable à la définition d'une stratégie de mise en œuvre des domaines et objectifs prioritaires de la coopération.

Les signataires tiendront compte en particulier de l'affirmation de l'espace du Rhin supérieur en tant qu'espace transfrontalier, et cela dans les domaines de l'économie, de la recherche et de l'éducation, mais aussi en tant que destination touristique tri-nationale.

Dans un tel contexte, la Conférence du Rhin Supérieur sera sollicitée afin de renforcer l'implication des acteurs issus des domaines de l'économie et des sciences, mais également des collectivités territoriales et de la société civile dans le processus d'innovation en cours, en adaptant les outils de la coopération et en donnant les impulsions nécessaires.

Afin de développer cette stratégie commune et d'alimenter leur réflexion en la matière, les signataires invitent, à tour de rôle, au minimum une fois par an des décideurs du monde économique, scientifique et de la société civile à des entretiens sur une stratégie de développement commun.

Dans la perspective des orientations politiques et financières de l'Union Européenne et de la Confédération helvétique, les signataires s'engagent à inciter les instances chargées de la gestion des programmes au niveau de l'espace du Rhin Supérieur à prendre appui sur les priorités énoncées dans l'objectif principal commun.

Les signataires encouragent l'échange et la coopération avec les nouveaux Etats membres d'Europe Centrale et Orientale. Plus spécifiquement, ils faciliteront la mutualisation des contacts et des partenariats existants dans le but de développer des projets interrégionaux et transnationaux.

III.

Projets d'avenir comme éléments fondateurs

Les projets d'avenir évoqués ci-dessous sont destinés, à titre d'exemple, à servir de repères pour l'objectif partagé :

« Rhin Supérieur 2007-2013 »

Le processus de réorientation et d'optimisation de la coopération dans l'espace du Rhin Supérieur tel que décrit ci-dessus, et la concentration sur des objectifs clés, devront être achevés dans les mois à venir, parallèlement à l'élaboration d'un document d'orientation stratégique pour la future mise en œuvre de la coopération dans l'espace du Rhin Supérieur, dans une Europe élargie.

Fonds commun de coopération

Pour la mise en œuvre d'objectifs communs les signataires examineront la possibilité de création d'un fonds public commun de coopération qui pourra être complété par des contributions privées.

Promotion commune

Les signataires demandent à la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur d'examiner avec d'autres partenaires concernés les possibilités de dégager un concept de promotion commune visant à mettre en valeur l'attractivité de l'espace du Rhin Supérieur en particulier en matière économique, d'innovation, de formation et touristique.

Fédération universitaire et de recherche Rhin Supérieur

Les signataires souhaitent le développement et le renforcement d'une fédération universitaire et de recherche dans le Rhin Supérieur, fondement d'un espace commun de formation et de recherche, en encourageant les institutions compétentes à approfondir les initiatives en cours et à prendre des mesures nouvelles, conformes à cet objectif.

Réseau de coopération avec les nouveaux Etats membres d'Europe Centrale et Orientale

Les signataires proposent que, sous l'égide des pouvoirs locaux et régionaux de l'espace du Rhin Supérieur, et sur la base d'un recensement des liens et contacts existants tant au niveau institutionnel, qu'économique et universitaire, soit constitué un réseau de coopération avec les régions partenaires dans les nouveaux Etats membres d'Europe Centrale et Orientale.

Unterzeichner / Signataires

Für das Land Baden-Württemberg

Für das Land Rheinland-Pfalz

Willi Stächele

Minister des Staatsministeriums und für
europäische Angelegenheiten des Lan-
des Baden-Württemberg

Martin Stadelmaier

Chef der Staatskanzlei des Landes
Rheinland-Pfalz

Pour l'Etat français

Pour la Région Alsace

Jean-Paul Faugère
Préfet de la Région Alsace,
Préfet du Bas-Rhin

Adrien Zeller
Président du Conseil Régional d'Alsace

Pour le Département du Bas-Rhin

Pour le Département du Haut-Rhin

Philippe Richert
Président
du Conseil Général du Bas-Rhin

Charles Buttner
Président
du Conseil Général du Haut-Rhin

Für den Kanton Basel-Stadt

Für den Kanton Basel-Landschaft

Dr. Guy Morin
Regierungsrat Kanton Basel-Stadt

Urs Wüthrich-Pelloli
Regierungsrat Kanton Basel-Landschaft

Für den Kanton Aargau

Für den Kanton Solothurn

Peter C. Beyeler
Regierungsrat Kanton Aargau

Esther Gassler
Regierungsrätin Kanton Solothurn

Pour la République et Canton du Jura

Jean-François Roth
Ministre de la République et Canton
du Jura